

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

« Retour sur les critères qui définissent habituellement les "imitations" athéniennes »

Flament, Christophe

Published in:

Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress, Glasgow 2009, t. I, éd. par N. HOLMES, Londres, Spink & Son, 2012

Publication date:

2012

Document Version

Première version, également connu sous le nom de pré-print

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Flament, C 2012, « Retour sur les critères qui définissent habituellement les "imitations" athéniennes ». dans *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress, Glasgow 2009, t. I, éd. par N. HOLMES, Londres, Spink & Son, 2012*. Glasgow, pp. 170-177.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Ἀπόδοτε οὖν τὰ νομίσματα Ἀθηναίων Ἀθηναίοις

RETOUR SUR LES CRITÈRES QUI DÉFINISSENT HABITUELLEMENT LES 'IMITATIONS' ATHÉNIENNES

CHR. FLAMENT*

Le numismate qui étudie les monnaies athéniennes d'époque classique se trouve tôt ou tard confronté au problème des 'imitations'. On désigne de la sorte des pièces de bon poids et de bon aloi portant les types traditionnels d'Athènes, mais que l'on estime avoir été frappées en dehors et par d'autres autorités que celles de cette cité. Cette problématique s'est considérablement développée et enrichie depuis la seconde moitié du siècle dernier sous l'impulsion de grands noms de la science numismatique comme E.S.G. Robinson¹ ou T.V. Buttrey.² Aujourd'hui, le nombre de monnaies identifiées comme imitations dans nos médailliers et dans les trésors monétaires est à ce point considérable que l'on en viendrait à se demander si ce monnayage imitatif ne constituait pas, en réalité, l'un des plus importants de l'époque classique.

Nous proposons de revenir ici sur le phénomène des imitations athéniennes, en insistant principalement sur les critères qui ont conduit les numismates à attribuer certaines 'chouettes' à des ateliers étrangers. Il s'agit d'un bilan, en quelque sorte, des études que nous avons menées sur le sujet³, mais aussi de nos travaux sur les exemplaires athéniens considérés comme 'authentiques',⁴ car l'un et l'autre constituent, en réalité, les deux faces du même problème.

À l'origine des imitations

De manière incontestable, c'est l'étude du contenu de dépôts monétaires exhumés en Orient qui a conduit les numismates à identifier certaines catégories de monnaies athéniennes comme imitations.⁵ Dans ces trésors, en effet, les exemplaires aux types athéniens sont d'un style plutôt médiocre et, qui plus est, portent pour la plupart les types du v^e s. alors qu'ils figurent dans des dépôts généralement dissimulés au iv^e s. Quoi de plus logique, dans ces conditions, que de considérer ces exemplaires comme des imitations de monnaies athéniennes du v^e s. frappées au iv^e s. dans les territoires où on les retrouve abondamment, c'est-à-dire principalement l'Égypte? L'hypothèse semblait d'autant plus probable que des monnaies imitant celles d'Athènes ont effectivement été frappées dans cette contrée, notamment des exemplaires qui portent en lieu en place de l'ethnique athénien les noms d'Artaxerxès III⁶ ou des deux derniers satrapes d'Égypte, Sabakès et Mazakès.⁷

Pourquoi de telles frappes? Depuis plus d'un demi-siècle l'explication qui prévaut demeure celle avancée par E.S.G. Robinson,⁸ acceptée ensuite par bon nombre de numismates.⁹ Selon lui, l'apparition des imitations athéniennes serait à mettre en relation avec le ralentissement, puis l'interruption des frappes de cette cité dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse.

* Chargé de recherches F.R.S. – FNRS à l'Université Catholique de Louvain (Belgique).

¹ Robinson 1937 et 1947.

² Buttrey 1982.

³ Flament 2001, 2003 et 2005.

⁴ Flament 2007a.

⁵ Cf. notamment Robinson 1937 sur les trésors d'Al Mina (*IGCH* 1487

et 1488) et Robinson 1947 sur celui de Tell el Maskhouta (*IGCH* 1649).

⁶ Mørkholm 1974.

⁷ Nicolet-Pierre 1979.

⁸ Robinson 1937, p. 189.

⁹ Schlumberger 1953, p. 22 ; Kraay 1976, p. 205 ; Giovannini 1975, p. 195 ; Figueira 1998, p. 535.

Durant la seconde moitié du v^e s., en effet, Athènes exporta ses chouettes en grandes quantités dans tout le bassin méditerranéen où, en raison de leur poids et de leur aloi irréprochables, elles s'imposèrent comme la monnaie de référence. À la fin du siècle cependant, l'exportation s'interrompit, l'essentiel de la production monétaire étant alors consacré à l'effort de guerre, avant que les frappes ne s'interrompent suite à l'occupation de Décélie par l'armée spartiate à partir de 413. C'est pourquoi E.S.G. Robinson pensait que les utilisateurs étrangers frappèrent alors eux-mêmes les monnaies qui leur faisaient défaut en y apposant les types qui avaient depuis longtemps acquis la confiance des usagers.

Pourtant, des analyses menées en 2003¹⁰ ont révélé que le métal des monnaies de style M ou B de T.V. Buttrey¹¹ n'était pas fondamentalement différent de celui des autres exemplaires athéniens jugés authentiques. Compte tenu de ces résultats, il convenait, *primo*, de s'interroger sur le bien-fondé des différents critères qui définissent habituellement les imitations athéniennes et, *secundo*, de tenter de trouver des solutions alternatives aux problèmes que l'existence d'imitations antiques de monnaies athéniennes était censée résoudre.

Le style médiocre

Considérons, dans un premier temps, le critère d'identification qui apparaît sans conteste comme le plus subjectif: le style des monnaies. À beaucoup, en effet, le style des monnaies athéniennes des dépôts orientaux a paru bien trop médiocre pour qu'ils se résolvent à les attribuer à l'atelier athénien auquel on ne prête, finalement, que les plus beaux exemplaires. Pourtant, l'examen caractérisque joint à l'étude stylistique démontre qu'au sein de l'atelier athénien se côtoyaient des graveurs au talent très inégal ;¹² les exemplaires rassemblés dans la Fig. 1 démontrent, en effet qu'il est possible d'établir par le biais de liaisons de coins et d'identités de style une continuité entre un 'bel' exemplaire athénien et un autre considéré comme une imitation grossière. Le droit du premier exemplaire (n° 1) a été employé avec un autre revers (n° 2) dont les principales caractéristiques sont le plumage du ventre peu étendu, le sommet de la cuisse orné de trois globules très prononcés ainsi que les serres figurées au moyen de deux traits parallèles. Cette manière de graver est caractéristique de bon nombre de revers d'exemplaires identifiés comme imitations, notamment ceux correspondant au groupe M de T.V. Buttrey (n° 3). Parmi ces monnaies, on relèvera un spécimen (n° 4) qui a été frappé avec le même coin de revers qu'un exemplaire au style grossier issu du trésor d'Al Mina (n° 5); la boucle est ainsi bouclée.

¹⁰ Flament / Marchetti 2004 ; Flament / Lateano / Demortier 2008 ; Flament 2007b.

¹¹ Buttrey 1982.

¹² Cf. à ce propos Flament 2007a, pp. 61-117 pour l'étude de l'organisation des émissions de la phase dite 'standardisée'.



Fig. 1. N° 1 = Vente n° 137 K. Kress, 21 nov. 1966, n° 213; n° 2 = Vente n° 125 K. Kress, 17 avr. 1963, n° 367; n° 3 = Robinson 1947, pl. 5, n° 12; n° 4 = Lentini / Garraffo 1995, n°18; n° 5 = Robinson 1937, pl. 9, 5.

Sur base de cette continuité, faut-il ranger l'ensemble de ces pièces dans la catégorie des imitations? On grossirait ainsi le rang des frappes imitatives mais, surtout, les numismates perdraient alors le critère le plus évident dans le repérage des imitations, puisqu'un style correct ne serait plus en rien un gage d'authenticité. Mais ne serait-il pas préférable de considérer, à l'inverse, qu'il s'agit-là d'authentiques monnaies athéniennes? C'est d'ailleurs vers cette solution que nous poussent d'autres parallèles stylistiques, impliquant cette fois les monnaies en argent fourré au cuivre émises dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse. Ces pièces, elles aussi, présentent de nombreuses affinités stylistiques avec les monnaies habituellement identifiées comme imitations. Il suffit de mettre côte à côte le droit d'une 'imitation' issue du trésor de Mit Rahinah¹³ et celui d'une drachme fourrée provenant du fameux trésor du Pirée (*IGCH* 46)¹⁴ (Fig. 2) pour se rendre compte qu'elles sont probablement de la même main.



Fig. 2. À g.: Jones / Jones Milward 1988, n° 3; à dr.: Kroll 1996, n° 41.

Même constat pour cette monnaie retrouvée lors des fouilles américaines de l'agora identifiée comme une imitation¹⁵ et ce rare tétradrachme fourré (cf. Fig. 3).

¹³ Jones / Jones Milward 1988, pp. 105-16.

¹⁵ Kroll 1993, p. 7.

¹⁴ Kroll 1996, pp. 139-46.



Fig. 3. À g.: Kroll 1993, n° 8f; à dr.: Kroll 1996, n. 2.

On relèvera encore que, d'une manière générale, le revers des drachmes fourrées (Fig. 4) suit le même modèle que celui que nous avons précédemment décrit en détails, caractérisé par le bec descendant le long du corps, les trois globules très apparents et la figuration des serres au moyen de deux traits parallèles. Dès lors, si l'on maintient que les exemplaires habituellement identifiés comme tels sont bien des imitations, on se voit, *ipso facto*, condamné à ranger également dans cette catégorie les monnaies fourrées qui constituent pratiquement les seuls repères dont on dispose pour le monnayage athénien du v^e s.



Fig. 4. Kroll 1996, n° 51 (x2).

En revanche, s'il s'agissait d'authentiques monnaies de la fin du v^e s., s'étonnera-t-on de les voir massivement représentées dans les dépôts dissimulés en Sicile vers la fin du siècle? On retrouve notamment des monnaies du style M et B dans un trésor exhumé lors de fouilles régulières à Naxos en 1985,¹⁶ et qui fut probablement dissimulé au moment de la destruction de la ville en 402.¹⁷ Leur présence dans un dépôt de cette date nous forcerait dès lors à admettre, si l'on s'en tient à l'explication traditionnelle, que le début des frappes imitatives avait suivi de très près la cessation de l'exploitation des mines au Laurion. De surcroît, on peut également s'interroger sur les raisons de la présence aussi massive en Sicile, à cette époque, de monnaies attribuées à l'Égypte. Mais là n'est pas le seul problème: si ces monnaies sont des imitations, qu'est-il advenu alors des sommes considérables – les comptes des trésoriers d'Athènes¹⁸ et le témoignage de Thucydide¹⁹ font état de plusieurs centaines de talents – investies par Athènes dans l'expédition sicilienne de 415-413? Nous nous trouvons donc face à un véritable paradoxe: les trésors siciliens de la fin du v^e s.-début du iv^e s. renfermeraient des imitations égyptiennes dont on peine à expliquer la présence, tandis que les monnaies athéniennes de l'expédition sicilienne n'auraient, elles, laissé aucune trace dans les dépôts siciliens. La solution la plus logique et la plus économique n'est-elle pas plutôt de considérer ces exemplaires dont le style est tout à fait conforme à ce qui se faisait à Athènes à la fin du v^e s. – ainsi que le montrent les parallèles avec les exemplaires fourrés d'*IGCH* 46 – comme les monnaies importées par les troupes athéniennes entre 415 et 413?

¹⁶ Lentini / Garraffo 1995.

¹⁷ Cf. Flament 2003, p. 3.

¹⁸ Principalement *IG I³* 370.

¹⁹ Cf. Thucydide, VI, 31, 1-5. Pour une analyse de ces documents et une étude du financement de l'expédition sicilienne on se reportera à Flament 2008, pp. 160-78.

Problèmes liés à la circulation monétaire

Avec les trésors siciliens, nous avons déjà abordé les problèmes liés à la circulation des monnaies athéniennes. Rappelons que l'un des éléments qui a incontestablement conduit à identifier une certaine catégorie de monnaies comme imitations, outre leur style, est qu'elles étaient principalement retrouvées dans les territoires orientaux. Nous venons de voir cependant que cette image doit être nuancée, puisqu'elles sont également bien représentées en terres siciliennes. De plus, des trouvailles plus récemment publiées montrent que de tels exemplaires ont également abondamment circulé en Attique, notamment les trésors retrouvés au Pirée (*CH* V.15)²⁰ ou à Ano Voula.²¹ D'où la question qu'il faut se poser: aurait-on d'emblée considéré ces monnaies comme des imitations si elles étaient d'abord apparues sur le territoire athénien?

Qui plus est, les deux trésors que l'on vient de mentionner comportaient un nombre important de drachmes qui sont sans conteste l'œuvre des graveurs des styles M et B.²² Or, s'il s'agissait effectivement d'imitations, la présence de ces petites dénominations sur le sol athénien serait remarquable, puisque les pièces de petit module n'étaient pas habituellement exportées loin de leur lieu d'émission. Par ailleurs, il faut également se demander, puisque l'aire de circulation des petites dénominations était limitée, comment les imitateurs étrangers s'étaient procuré les modèles athéniens. Or, on peut sans conteste rattacher au style M des monnaies divisionnaires, jusqu'à l'hémiobole (Fig. 5) qui est l'une des plus petites dénominations d'argent frappée au v^e s. à Athènes.



Fig. 5. Hirsch, vente 187 (19-23 septembre 1995), n° 347 (x3).

Mais, plus fondamentalement encore, il faut se demander quelle aurait été l'utilité, pour les émetteurs, de produire de petites dénominations, puisque les États étrangers habituellement identifiés comme tels – principalement la Perse et l'Égypte – étaient demeurés étrangers à l'économie monétaire durant pratiquement toute l'époque classique: les pièces n'y étaient pas acceptées comme 'numéraire', mais uniquement pour leur valeur métallique²³ et étaient probablement pesées lors de chaque transaction. La tradition des transactions conclues en argent pesé s'était d'ailleurs perpétuée durant toute l'époque classique,²⁴ situation que ne modifiera apparemment pas immédiatement la chute de l'empire achéménide.²⁵ D'ailleurs, les trésors orientaux mêlent des monnaies issues d'ateliers multiples²⁶ et d'étalons très différents, ce qui contraste avec la composition relativement uniforme des trouvailles grecques.²⁷ Une telle diversité traduit, à l'évidence, des règles de thésaurisation différentes: aucune considération d'ordre métrologique ou politique n'incitait,

²⁰ Oeconomides 1999, pp. 17-20.

²¹ Oeconomides 2006.

²² Oeconomides 1999, pl. 3, n° 15, 17-20, 26, 28-29 ; *idem* 2006, pl. 6, n° 28.

²³ Figueira 1998, p. 31.

²⁴ Le Rider 2001, pp. 169-70.

²⁵ Naster 1983 avait judicieusement souligné que le salaire des travailleurs

de Persépolis resta très longtemps exprimé en métal pesé et non en monnaies.

²⁶ Voir par exemple Zagazig (*IGCH* 1645): quatre-vingt-quatre monnaies de vingt-trois ateliers différents ; Fayoum (*IGCH* 1646): quinze monnaies de onze ateliers ; Naucratis (*IGCH* 1647): quinze monnaies de quinze ateliers ; Égypte (*CH* II.57): dix-sept monnaies de quatorze ou quinze ateliers.

²⁷ Cf. à ce propos Flament 2008, pp. 6-10.

en effet, les thésauriseurs à privilégier l'un ou l'autre monnayage, puisque seule la valeur métallique des pièces importait. Sans doute étaient-elles pesées lors de chaque transaction et, au besoin, découpées pour atteindre le poids exigé, d'où l'état fragmentaire de nombreux exemplaires.

Ce type particulier d'économie peut d'ailleurs expliquer pourquoi les monnaies athéniennes retrouvées dans les trésors orientaux du IV^e s. portent les types du V^e s. En effet, dans une économie où la monnaie était uniquement acceptée pour sa valeur métallique, la durée de vie d'une pièce s'en voyait considérablement allongée, puisqu'elle n'y circulait pratiquement pas. De plus, son aspect extérieur ou le fait qu'elle avait encore ou non cours légal importaient peu à l'utilisateur étranger. Dès lors, compte tenu de l'éloignement du lieu de frappe et de l'usage particulier qui était fait de la monnaie dans ces contrées, qu'il existe un décalage important entre l'émission et l'enfouissement des exemplaires athéniens tombe pratiquement sous le sens. C'est donc l'usage 'non-monétaire' de la monnaie dans les territoires orientaux qui explique l'écart entre la date d'émission et la date d'enfouissement des chouettes; on ne peut donc plus tirer parti de cette anomalie pour attribuer certains exemplaires athéniens du V^e s. à des ateliers étrangers.

À ce stade de l'enquête, il reste encore à expliquer la présence massive de monnaies athéniennes dans les dépôts orientaux. Il faut, pour ce faire, reconsidérer beaucoup plus largement la diffusion de la monnaie athénienne en ne se limitant pas au témoignage des seuls trésors qui renvoient manifestement une image tronquée de la circulation monétaire. Selon eux, en effet, la monnaie athénienne n'aurait pratiquement pas circulé dans les territoires qui ont constitué l'*archè* athénienne: on n'y relève, en effet, qu'un nombre tout à fait insignifiant de dépôts contenant des chouettes.²⁸ Or, il est indéniable que les monnaies athéniennes ont très massivement circulé dans ces territoires, comme en témoignent notamment le décret par lequel Athènes voulut imposer à ses sujets l'usage de sa seule monnaie (*IG I³ 1453*)²⁹ ou les stèles de l'*aparchè*.³⁰ Dès lors, il faut conclure que plusieurs phénomènes ont manifestement dû en occulter la présence. On peut penser ainsi qu'une partie a dû être refondue ou surfrappée par les alliés.³¹ Mais, à notre sens, le fait d'avoir retrouvé si peu de monnaies athéniennes chez les membres de la Ligue de Délos s'explique par leur rapatriement massif, chaque année, à Athènes. C'est sans aucun doute la 'fiscalité impériale' qui contribuait le plus massivement au retour du numéraire: si l'on en croit Thucydide,³² en effet, pas moins de 600 talents (soit plus de 15,5 tonnes) étaient versés chaque année aux *hégèmones* par le biais du tribut ou d'autres revenus impériaux. À cela s'ajoutaient encore les exemplaires qui revenaient chaque année dans les caisses de la cité par le simple jeu des relations commerciales ou par l'intermédiaire des taxes – nombreuses également – versées par les négociants étrangers dans l'exercice de leurs activités.³³ Dans un tel schéma, l'abondance des chouettes dans les trésors exhumés hors des territoires placés sous l'égide athénienne, loin de constituer un paradoxe, illustre en réalité, en négatif, l'efficacité des mécanismes de retour de la monnaie athénienne. Dès lors, les dépôts des régions extérieures à l'économie monétaire et au système fiscal athénien dresseraient un panorama beaucoup plus fidèle des devises athéniennes disponibles dans la circulation monétaire que les trésors exhumés des régions de l'*archè*.

En définitive, il semble que bon nombre d'exemplaires habituellement considérés comme des imitations sont en réalité d'authentiques monnaies athéniennes. Les attribuer à des ateliers étrang-

²⁸ *Ibidem*, p. 10.

²⁹ Cf. à ce propos Figueira 1998 qu'il faut compléter à présent par Figueira 2006.

³⁰ Flament 2008, pp. 259-61.

³¹ La campagne d'analyse menée conjointement par l'*Institut Max Planck* d'Heidelberg et le *Department of Geology and Mineralogy* d'Oxford a démontré, en effet, que l'argent du Laurion avait servi à frapper

des monnaies de Corinthe, d'Égine, de Samos, de Salamine, de Carie, de Zancle: cf. Gale *et al.* 1980.

³² Thucydide, II, 13.3-5.

³³ Pébarthe 1999, p. 142 et suiv. a démontré que les Athéniens favorisaient très nettement la perception des taxes au Pirée en n'imposant pas les produits qui sortaient des autres *emporia* en direction d'Athènes. Voir à ce propos *IG I³ 40*, l. 52-57 et *IG II² 1128*.

ers reviendrait, en effet, à ranger pratiquement l'ensemble des émissions de la fin du ^v^e s. dans la catégorie des imitations, tant sont nombreux les liens stylistiques qui les unissent aux exemplaires de l'expédition sicilienne de 413-415 et aux monnaies de fortune émises à la fin de la guerre du Péloponnèse. Notre propos ne doit cependant pas être mal interprété: il vise à démontrer, non pas que les imitations de monnaies athéniennes n'ont jamais existé – le décret de Nicophon³⁴ en apporterait d'ailleurs un démenti flagrant – mais qu'il fut bien plus restreint qu'on ne le prétend aujourd'hui et que la plupart des problèmes numismatiques qui en avaient suggéré l'existence peuvent être résolus autrement et de manière, semble-t-il, beaucoup plus vraisemblable.

BIBLIOGRAPHIE

Buttrey, T.V. (1982), 'Pharaonic imitations of Athenian tetradrachms', dans Hackens, T. / Weiler, R. (éd.), *Proceedings of the 9th International Congress of Numismatics, Berne, September 1979*, t. I, Louvain-la-Neuve-Luxembourg, pp. 137-40.

Figueira, T. (1998), *The Power of Money. Coinage and Politics in the Athenian Empire*, Philadelphie.

Figueira, T. (2006), *Reconsidering the Athenian Coinage Decree*, *AJN* 52, pp. 9-44.

Flament, C. (2001), 'À propos des styles d'imitations athéniennes définis par T.V. Buttrey', *RBN* 147, pp. 39-50.

Flament, C. (2003), 'Imitations athéniennes ou monnaies authentiques? Nouvelles considérations sur quelques chouettes athéniennes habituellement identifiées comme imitations', *RBN* 149, pp. 1-10.

Flament, C. (2005), 'Un trésor de tétradrachmes athéniens dispersés suivi de considérations relatives au classement, à la frappe et à l'attribution des chouettes à des ateliers étrangers', *RBN* 151, pp. 29-38.

Flament, C. (2007a), *Le monnayage en argent d'Athènes. De l'époque archaïque à l'époque hellénistique (c. 550 – c. 40 av. J.-C.)*, Louvain-la-Neuve (*Études numismatiques*, 1).

Flament, C. (2007b), 'L'argent des chouettes. Bilan de l'application des méthodes de laboratoire au monnayage athénien tirant parti de nouvelles analyses réalisées au moyen de la méthode PIXE', *RBN* 153, pp. 9-30.

Flament, C. (2008), *Une économie monétarisée: Athènes à l'époque classique (440-338). Contribution à l'étude du phénomène monétaire en Grèce ancienne*, Louvain-Namur-Paris-Dudley, (*Collection d'Études classiques* 22).

Flament, C. / Lateano, O. / Demortier, G. (2008), 'Quantitative analysis of Athenian coinage by PIXE', dans Facorellis, Y. / Zacharias, N. / Polikreti, K. (éd.), *Proceedings of the 4th Symposium of the Hellenic Society of Archaeometry. National Hellenic Research Foundation, Athens, 28-31 May 2003* (*BAR International Series* 1746), Oxford, pp. 445-50.

Flament, C. / Marchetti, P. (2004), 'Analysis of ancient coins', *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B*, 226, pp. 179-84.

³⁴Stroud 1974 = Rhodes / Osborne 2003, n° 25.

- Gale, N.H. *et al.* (1980), 'Mineral and geographical silver sources of Archaic Greek coinage', dans Metcalf, D.M. / Oddy, W.A. (éd.), *Metallurgy in Numismatics* vol. 1 (*Royal Numismatic Society. Special Publication* 13), pp. 3-49.
- Giovannini, A. (1975), 'Athenian currency in the late fifth and early fourth century BC', *GRBS* 16, pp. 185-95.
- Jones, M. / Jones Milward, A. (1988), 'The Apis House project at Mit Rahinah. Preliminary report of the sixth season, 1986', *JARCE* 25, pp. 105-16.
- Kraay, C.M. (1976), *Archaic and Classical Greek Coins*, Londres.
- Kroll, J.H. (1993), *The Athenian Agora. Results of Excavations Conducted by the American School of Classical Studies at Athens*, vol. 26, *The Greek coins*, Princeton.
- Kroll, J.H. (1996), 'The Piraeus 1902 hoard of plated drachms and tetradrachms', dans *Χαρακτήρ. Αφιέρωμα στη Μάντω Οικονομίδου*, Athènes, pp. 139-46.
- Lentini, M.C. / Garraffo, S. (1995), *Il tresoretto di Naxos (1985). Dall'isolato urbano C4, casa 1-2, Studi e Materiali* n°4, Rome.
- Le Rider, G. (2001), *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien, Collection Histoire*, Paris.
- Mørkholm, O. (1974), 'A coin of Artaxerxes III', *NC*⁷ 14, pp. 1-4.
- Naster, P. (1983), 'Were the labourers of Persepolis paid by means of coined money?', dans Co-laert, M. / Hackens, T. (éd.), *Scripta Nummaria. Contributions à la méthodologie numismatique* (*Numismatica Lovaniensia*, 6), Wetteren, pp. 273-77.
- Nicolet-Pierre, H. (1979), 'Les monnaies des deux derniers satrapes d'Égypte avant la conquête d'Alexandre', dans Mørkholm, O. / Waggoner, N. (éd.), *Greek Numismatics and Archaeology: Essays in Honor of Margaret Thompson*, Wetteren, pp. 221-30.
- Oeconomides, M. (1999), 'Contribution à l'étude du monnayage athénien à l'époque classique: le trésor trouvé au Pirée en 1977', *RBN* 145, pp. 17-20.
- Oeconomides, M. (2005), 'Contribution à l'étude du monnayage athénien à l'époque classique (suite): le trésor trouvé à Ano Voula en 1979', *RN* 162, pp. 73-76.
- Pébarthe, C. (1999), 'Thasos, l'empire d'Athènes et les emporia de Thrace', *ZPE* 126, pp. 131-54.
- Rhodes, P.J. / Osborne, R. (2003), *Greek Historical Inscriptions 404-323 BC*, Oxford.
- Robinson, E.S.G. (1937), 'Coins from the excavations at El-Mina (1936)', *NC*⁵ 17, pp. 182-90.
- Robinson, E.S.G. (1947), 'The Tell El-Maskhuta hoard of Athenian tetradrachms', *NC*⁶ 7, pp. 115-21.
- Schlumberger, D. (1953), 'L'argent grec dans l'empire perse achéménide', dans Curriel, R. / Schlumberger, D. (éd.), *Trésors monétaires de l'Afghanistan*, Paris, pp. 1-64.
- Stroud, R.S. (1974), 'An Athenian law on silver coinage', *Hesperia* 43/2, pp. 157-88.